

PROJET D'ETABLISSEMENT « grands traits »

Améliorer nos actions individuelles ou collectives pour promouvoir un lycée où chaque élève peut espérer progresser jusqu'au plus loin de ses possibilités et de ses désirs, voilà « la » raison, s'il devait n'y en avoir qu'une, qui justifie l'existence et la poursuite de notre réflexion. Sa traduction sous forme de projet d'établissement la rend lisible, mobilisatrice, créatrice.

Ci-dessous les **4 axes de ce Projet d'Etablissement**, à l'intérieur duquel différentes actions sont appelées à se développer. Ces actions pourront se référer à un ou plusieurs axes.

AXE 1. Améliorer la politique pédagogique afin de permettre la réussite de tous, surmonter les difficultés des élèves et lutter contre le décrochage scolaire

- les initiatives tournées vers l'organisation de l'enseignement au sein des équipes pédagogiques, des disciplines, dans les classes, vis-à-vis des élèves pris individuellement ou en groupes et de leurs familles.
- les actions visant à développer entre les membres de la Communauté Scolaire, et notamment entre les équipes éducatives, les élèves et leurs familles, un climat relationnel de confiance, propice à la réalisation du projet personnel de chaque élève.
- Améliorer le suivi de tous les élèves, mission partagée par tous les membres des équipes éducatives. Il s'agit d'élargir la notion d'élèves à besoins particulier (situation de handicap, troubles cognitifs, parcours sportif intensif, précocité intellectuelle, difficultés relationnelles, anxiété etc...) afin d'élaborer des parcours de réussite pour tous.

AXE 2. Accueillir, accompagner, faire réussir les élèves à haut potentiel sportif

Ces élèves constituent une part considérable de notre public, l'adaptation à leurs besoins particuliers en collaboration avec les partenaires engagés dans cette dynamique est une de nos priorités. Faire coexister le projet scolaire et le projet sportif dans un parcours de vie épanouissant et formateur, est un objectif que nous cherchons constamment à améliorer.

AXE 3. Améliorer les conditions de vie et l'épanouissement des élèves au sein de l'établissement et dans leur vie quotidienne

Ce troisième volet regroupe l'ensemble des actions propres à placer l'adulte en devenir dans les conditions les plus favorables de préparation de sa future vie personnelle, professionnelle et citoyenne. Cette partie comprend notamment, le projet du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) qui définit les axes de cette politique éducative. Les actions socio-éducatives notamment celles organisées par la Maison des Lycéens (MDL) premier apprentissage de la vie associative. La représentativité des élèves dans la vie de l'établissement (CVL).

AXE 4. Ouvrir sur le monde pour développer l'autonomie des élèves, citoyens de demain

Une partie qui a pour vocation de donner aux actions des trois premiers axes, une dimension culturelle, sociale, économique et professionnelle avec des possibilités de développement dépassant l'horizon « des murs de la classe » afin d'illustrer et donner du sens à l'acte d'apprentissage : voyages, échanges, sorties, stages, rencontres, etc...

Une architecture qui vit avec notre engagement et nos projets

